



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2016-108

**APPROBATION DES PRINCIPALES
CARACTERISTIQUES
DU MARCHE D'ENQUETE HABITAT
/ FAMILLES DANS LE CADRE
DU PROJET DE RENOUVELLEMENT
URBAIN DES QUARTIERS
ARISTE BOLON / SIDR HAUTE**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 juin 2016 et affichée le 27 juin 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **12 JUIL 2016**

LE MAIRE


Pour le Maire
l'Adjointe déléguée

Paulette LACPATIA

SÉANCE DU MARDI 5 JUILLET 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi cinq juillet, le Conseil Municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de Mme Paulette Lacpatia, 1^{ère} Adjointe.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Mickaëla Latra, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Sonia Bitaut (par Mme Brigitte Laurestant), Mme Karine Mounien (par M. Sergio Erapa), Mme Catherine Gossard (par Mme Annick Le Toullec), Mme Dorisca Tiburce (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Infante (par Mme Anne-Laure Boyer), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar). Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean-Paul Babef), Mme Mémouna Patel (par Mme Sabine Le Toullec).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Cala M'Rhéhoury à 17h13.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s) : M. Olivier Hoarau, M. Hary Auber (absent excusé), Mme Firose Gador.

.....
.....

**APPROBATION DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ
D'ENQUETE HABITAT / FAMILLES DANS LE CADRE DU PROJET
DE RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS
ARISTE BOLON / SIDR HAUTE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 25, 67 à 68 du décret n°2016-360 en date du 25 mars 2016,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires générales » du mardi 21 juin 2016,

Vu le rapport présenté en séance le 5 juillet 2016 relatif à l'approbation des principales caractéristiques du marché d'enquête habitat/familles dans le cadre du projet de renouvellement urbain des quartiers Ariste Bolon/SIDR Haute,

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver les principales caractéristiques du projet de marché,

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer le marché correspondant qui sera attribué par la commission d'appel d'offres.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Pour le Maire
l'Adjointe déléguée



Paulette LACPATIA

APPROBATION DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU MARCHE D'ENQUETE HABITAT / FAMILLES DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS ARISTE BOLON / SIDR HAUTE

Le présent rapport a pour objet d'approuver les principales caractéristiques du marché d'enquête Habitat / familles dans le cadre du Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

La présente étude porte sur l'habitat individuel, de type logement locatif très social (LLTS), du périmètre NPNRU dit « Ariste Bolon / SIDR Haute », soit un parc de 822 logements.

En effet, afin d'établir une stratégie d'intervention ciblée, réaliste, réalisable dans les temps impartis au projet, il est indispensable de disposer :

- d'une connaissance exhaustive de l'état des logements individuels du périmètre de projet ;
- d'une connaissance précise de la situation des familles occupantes ou des bailleurs privés et de leurs souhaits en matière de logement : accession, parcours résidentiel, délocalisation ou amélioration.

Aussi, cette étude a pour objet d'apporter plus particulièrement une connaissance concrète et complète sur :

- les conditions d'habitat en logement individuel, des familles résidentes au sein du périmètre d'étude élargi du nouveau programme de renouvellement urbain. Les logements concernés sont de type LLTS, quel qu'en soit l'actuel statut d'occupation.
- l'état général du parc de logements individuels à travers des modalités de classement fondé sur leur degré de remédiabilité.
- les attentes et les souhaits des familles en matière de mobilité résidentielle, de décohabitation ou de relogement et des capacités financières dont elles disposent.

Le marché est composé de quatre phases :

- Collectes des données auprès des familles réparties sur l'ensemble du périmètre ;
- Formalisation des données sous forme de fiches individuelles ;
- Constitution de la base de données familles ;
- Représentation graphique et analyse globale.

La consultation sera engagée selon la procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles 25, 67 à 68 du décret n°2016-360 en date du 25 mars 2016.

Les crédits budgétaires sont inscrits sous le numéro ANRU 15-01. Cette opération bénéficie du plan de financement suivant :

- Ville : 12,5%
- TCO : 12,5%
- Bailleurs : 25 %
- ANRU : 50%

L'estimation globale de ce marché est de 230 415 € HT.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver les principales caractéristiques du projet de marché,
- autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer le marché correspondant qui sera attribué par la commission d'appel d'offres.

